



SIAEP DU MEILLON (Siren : 200001352)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Bailleul
Arrondissement	Argentan
Département	Orne
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	22/12/2005
Date d'effet	22/12/2005

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Alain GAUMONT

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	61160 Bailleul
Téléphone	02 33 67 03 51
Fax	02 33 35 03 12
Courriel	commune-de-bailleul@wanadoo.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	2 235
Densité moyenne	32,62

## Périmètres

Nombre total de membres : 7  
 - Dont 7 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
61	Bailleul (216100230)	634
61	Coulonces (216101238)	218
61	Guêprei (216101972)	160
61	Merri (216102764)	167
61	Montabard (216102830)	302
61	Occagnes (216103143)	637
61	Ommoy (216103168)	117

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)</p> <p><i>Le syndicat a compétence pour tout ce qui concerne la production et la distribution d'eau potable et en particulier : - la maîtrise d'ouvrage pour la construction et l'entretien des ouvrages de production, de traitement, de stockage et de transfert d'eau potable, - la fixation du prix de vente de l'eau aux abonnés des communes faisant partie du syndicat (ou éventuellement hors syndicat), - la fixation des participations financières des différentes communes membres du syndicat à la construction des ouvrages communs de production et de distribution (si besoin) et en prévision d'ouvrages futurs, - la détermination du mode d'exploitation des ouvrages appartenant au syndicat ainsi que le choix éventuel du prestataire de service devant assurer la production et la distribution d'eau, le mode et le montant de sa rémunération, - la réalisation d'emprunt pour la construction des ouvrages de production et distribution d'eau, ainsi que la passation de conventions ou de contrats avec les organismes publics ou d'autres collectivités territoriales en ce qui concerne la mise en place de financements destinés à la réalisation d'ouvrages de production et distribution d'eau potable, - la gestion administrative et financière du personnel administratif ou technique assurant le fonctionnement du syndicat.</i></p>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
61	SM DEPARTEMENTAL DE L'EAU (256103698)	SM ouvert	202 913

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)